

Questions orales

L'hon. Jack H. Horner (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, tout récemment le Japon a abaissé ses barrières douanières à l'égard de toute une gamme d'articles et a exprimé l'intention à Genève ainsi que dans le cadre des accords du MTM de continuer à éliminer ses restrictions commerciales tout en réduisant ses tarifs douaniers afin d'aider davantage à réajuster les courants d'échanges internationaux. A l'heure actuelle en particulier, étant donné que notre monnaie s'est dépréciée de quelque 35 p. 100 par rapport au yen japonais, nous nous trouvons en mesure de faire beaucoup d'affaires dans ce pays.

La Chambre sera peut-être intéressée d'apprendre que l'un des produits sur lesquels le Japon a réduit ses tarifs douaniers est le sirop d'érable canadien. Les Japonais ont réduit leurs droits de douane sur 318 articles en tout.

* * *

LES FINANCES

LES PERSPECTIVES DE CROISSANCE RÉELLE

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Merci, monsieur l'Orateur. Ma question s'adresse au ministre des Finances. Comme le produit intérieur réel du premier trimestre a augmenté au faible taux annuel de 2.4 p. 100, le ministre prévoit-il toujours une croissance réelle de 5 p. 100 pour cette année, surtout qu'un grand nombre d'observateurs compétents estiment que le rendement de l'économie sera plus faible dans la dernière moitié de l'année que dans la première?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur le président, je fais régulièrement la révision de ces prévisions avec les fonctionnaires de mon ministère et je n'ai pas de raison de changer celles que nous avons faites à l'effet que nous allons atteindre une croissance économique de près de 5 p. 100 pour l'année 1978.

[Traduction]

M. Ritchie: Comme la réduction d'impôt de \$100 accordée en janvier et février n'a pas atteint son objectif de redonner confiance aux consommateurs, comme le démontrent la baisse des ventes au détail et la forte baisse de la production manufacturière, le ministre est-il prêt maintenant à reconnaître l'échec de cette réduction d'impôt?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Yorkton-Melville.

* * *

LA CONSOMMATION

L'AUGMENTATION DU PRIX DE LA POUDRE DE LAIT ÉCRÉMÉ

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations et concerne l'augmentation du prix de la poudre de lait écrémé attribuable en partie aux tendances à l'avarice du ministre de l'Agriculture . . .

Des voix: Oh!

M. Nystrom: . . . qui, le 1^{er} avril, a supprimé une subvention de 34c. la livre à ce produit, ce qui a eu des répercussions néfastes pour les consommateurs. Nous nous sommes rendu

[M. Philbrook.]

compte que l'augmentation moyenne des prix se situe aux environs de 45c. la livre et non de 34c. Le ministre le sait-il? Si oui, quelles mesures entend-il prendre pour contrecarrer ce qui semble être un mercantilisme criant de la part de certaines sociétés? A-t-il l'intention d'exiger une réduction? Fera-t-il enquête pour découvrir la raison de cette hausse de prix?

L'hon. Warren Allmand (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, je travaille toujours de concert avec le ministre de l'Agriculture pour tâcher de fournir de meilleurs produits alimentaires aux Canadiens à plus bas prix. C'est un ministre des plus coopératifs.

Des voix: Bravo!

M. Allmand: Je me ferai un plaisir de vérifier l'allégation du député et de consulter mon collègue.

M. Nystrom: Je veux savoir si le ministre de la Consommation et des Corporations exigera que les sociétés renoncent à cette augmentation au lieu d'exploiter les citoyens ordinaires. Du même coup, comme représentant des consommateurs au cabinet, demandera-t-il à ses collègues de rétablir la subvention à la poudre de lait écrémé dont les pauvres, les enfants et les personnes âgées ont tellement besoin?

M. Allmand: Je me ferai un plaisir d'examiner cette question et s'il y a mercantilisme, nous prendrons les mesures qui s'imposent. Je pourrais ajouter que mes fonctionnaires et moi-même travaillons continuellement à défendre les consommateurs au cabinet et dans les comités.

* * *

[Français]

LES FINANCES

L'ATTITUDE DU QUÉBEC VIS-À-VIS DU DOSSIER DE LA TAXE DE VENTE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse à l'honorable ministre des Finances. Le ministère de l'Industrie et du Commerce, dans un rapport publié dernièrement, déclare que 122,000 des 262,000 travailleurs dans les quatre industries du textile, du vêtement, de la chaussure et du meuble travaillent en dehors de la province de Québec et que la proposition d'abolir la taxe de vente sur ces quatre produits dans la province de Québec va augmenter les emplois et stimuler les achats à travers tout le Canada. La question que je veux poser à l'honorable ministre des Finances est la suivante: comment le ministre et le très honorable premier ministre peuvent-ils continuer à dire et redire que la proposition de l'Assemblée nationale de la province de Québec aide exclusivement la province de Québec.

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur le président, dans ce domaine nous ne faisons que citer les prétentions du Parti Québécois. Lorsque le ministre Parizeau a annoncé cette mesure, il a dit: Je ne pense seulement qu'aux intérêts du Québec. Dans la publicité qui est envoyée par les membres de son parti, le premier ministre la semaine dernière a cité un passage d'une publication à l'effet que tout cela a été fait dans le seul but de stimuler seulement l'économie du Québec et non pas l'économie du Canada.